EMC03 | La sûreté, un droit de l'homme | ❷

□ Je comprends pourquoi la loi assure notre sûreté	Vocabulaire: maltraitance infantile, fonctions de la loi

Enfants maltraités : un couple condamné

Tribunal correctionnel de Blois 23/03/2017

Un couple a comparu, mardi, à la barre du tribunal : l'homme pour répondre de violences sur cinq enfants, sa compagne pour non-dénonciation de mauvais traitements. Les faits se sont passés dans une commune de Sologne.

Le jeune garçon né en 2001 raconte avoir été contraint à s'agenouiller sur des crayons et à prendre des douches froides. Sa mère, qui était ivre la plupart du temps, n'a pas réagi. Les enquêteurs ont entendu le demi-frère du garçon qui a livré un témoignage semblable. Il a évoqué des claques, des coups, mais aussi des séjours sur le balcon dans le froid et sans vêtements. Lui non plus n'a pas voulu parler car sa mère lui a fait comprendre qu'une dénonciation enverrait son père en prison. L'enquête a été étendue à trois autres garçons que la mère a eus d'une autre union et qui ont été placés en famille d'accueil en février 2014. Très craintifs, ces enfants ont eux aussi fini par se confier. Ils ont décrit un beau-père leur infligeant des coups de fourchette sur les mains. Le plus petit, âgé de 5 ans, est resté enfermé dans les WC plongés dans le noir. Ces accusations de violences ont été corroborées par des lettres anonymes et des signalements venus de l'école.

Le substitut Christian Marquet est inquiet face au comportement du prévenu et requiert 15 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve. *« Faire du mal n'apprend rien aux enfants et ne les aide pas à grandir. »* Pour la mère, il préconise quatre mois avec sursis.

Soulignant la gravité des faits et leur non-reconnaissance, le tribunal est allé au-delà des réquisitions, condamnant la mère à huit mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve, et son compagnon qui se trouvait en état de récidive à 24 mois dont huit ferme avec une mise à l'épreuve. Le couple devra verser des dommages et intérêts aux enfants victimes.

http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/Faits-divers-justice/n/Contenus/Articles/2017/03/23/Enfants-maltraites-un-couple-condamne-3042385

« **Art. 6 :** La Loi est l'expression de la volonté générale [...] Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse… »

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789

« **Art. 7 :** Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi…

Art. 8 : Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi. »

Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948.

Soulignez les deux fonctions de la loi.

Comment faire pour obtenir la protection de la loi ?

.....

.....

Quel message veut faire passer cette affiche ?

.....

.....

.....

Soulignez les mesures de protections prises pour protéger ces enfants en Sologne.

A partir des déclarations de 1789 et de 1948, de l'affiche et de l'exemple, montrez que c'est par la loi que l'Etat assure notre sûreté.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....